## Schuldenrufe Appel aux créanciers Scioglimento di società

## No 71 Montag, 14.04.2003 121. Jahrgang

## Troisième publication

- Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Devo La Chaux-de-Fonds "F" S.A., La Chaux-de-Fonds
- 2. Nom et siège de la société anonyme repreneuse: La Résidence Neuchâtel S.A., Neuchâtel
- 3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
- 4. Date de la décision: 20.03.2003
- 5. Echéance de préavis des créances: 14.05.2003
- 6. Adresse pour la déclaration des créances: S.I. Devo La Chaux-de-Fonds "F" S.A., c/o Département AMR, Giesshübelstrasse 30, case postale 800, 8070 Zurich
- 7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions
- 8. Remarques: Les actifs et passifs sont repris à titre universel au 1.10.2002 par la société La Résidence Neuchâtel S.A. à Neuchâtel, ensuite de fusion. La société reprenante se réserve le droit de procéder à une confusion anticipée des biens des deux sociétés (745 al. 3 et 748 ch. 6 CO).

Martin Habs et Antoine Perrin; Etude de Notaires 1002 Lausanne

(00950290)